



US METRO RATP
6^{ème} TOURNOI NATIONAL
« **2-4 HANDICAP de l'US METRO** »
21-22 octobre 2023

SUR LES PISTES DU BOWLING DE THIAIS-ORLY (94)

Ouvert aux joueuses et joueurs en règle avec la FFBSQ, il est réservé aux **16** premières quadrettes inscrites. Le handicap par joueur est calculé en fonction du dernier listing publié avant le premier jour de la compétition.

Déroutement :

Chaque équipe effectuera une phase doublette de 2x5 lignes et une phase quadrette de 4x2 lignes.

Le handicap attribué sera 70 % entre la moyenne des joueurs au listing par rapport à 220. Il est calculé individuellement et non par équipe. Il est limité à 80 par joueur.

La moyenne de référence d'un(e) joueur(se) n'apparaissant pas au listing de référence est :

- Licencié(e) 1^{ère} année de nationalité française : 150 pour un homme et 135 pour une femme.
- Autres licenciés : Homme : 189 Femme : 174

Les règlements fédéraux en vigueur seront applicables pendant toute la compétition. Le directeur de la compétition est M. Philippe Chapard.

Un remplaçant est autorisé en phase quadrette.

PHASE DOUBLETTE :

Les 32 doublettes seront réparties en deux groupes de 16 équipes.

Chaque doublette effectuera 2 séries de 5 lignes consécutives avec un décalage de 5 pistes sur la droite à l'issue de la 1^{ère} série de 5 lignes.

La composition de chaque doublette sera communiquée à l'organisateur au minimum 1 semaine avant la compétition.

Le classement des doublettes sera établi à l'issue des 10 lignes.

PHASE QUADRETTE :

Les 16 quadrettes effectueront 4 séries de 2 lignes consécutives, avec un décalage de 3 pistes sur la droite pour les pistes paires et à gauche pour les pistes impaires à l'issue de chaque série.

Un classement par point sera établi à l'issue de chaque ligne selon le tableau ci-dessous :

PLACE	POINT
1ère	25
2ème	20
3ème	15
4ème	13
5ème	12
6ème	11
7ème	10
8ème	9
9ème	8
10ème	7
11ème	6
12ème	5
13ème	4
14ème	3
15ème	2
16ème	1

Le classement final des quadrettes se fera avec l'addition des points cumulés à l'issue des 8 parties.

Gestion des égalités :

En cas d'égalité, l'équipe ayant réalisé la meilleure dernière ligne, handicap compris, sera la mieux classée. Tout litige sera tranché par les arbitres.

Engagement :

Le montant des engagements est fixé à 408 € par équipe.

Seuls les engagements accompagnés de chèque libellé à l'ordre de : **BSOP** seront valables.

Ils devront parvenir à Marc GOLINVAUX, 12 Résidence les Terres Rouges, 91120 Palaiseau dans les 8 jours suivant la réservation.

Contacts et réservations :

Marc Golinvaux : marc.golinvaux@orange.fr Tel : 06.64.73.32.75

Horaires : les quadrettes seront réparties dans les groupes A ou B (***Les doublettes de chaque quadrette joueront au même tour***)

Samedi 21 octobre 2023 :

8h30 : DOUBLETTES GROUPE A, 2 séries de 5 lignes

Reconditionnement

14h : DOUBLETTES GROUPE B, 2 séries de 5 lignes

Dimanche 22 octobre 2023 :

8h30 : QUADRETTE 1^{ère} et 2^{ème} série → 2 x 2 lignes

Reconditionnement

13h30 : QUADRETTE 3^{ème} et 4^{ème} série → 2 X 2 lignes

18h podiums et récompenses.

Indemnités : 1 900 €

Doublettes : 500 €

1. 180 €
2. 150 €
3. 100 €
4. 70 €

Quadrettes : 940 €

1. 400 €
2. 240 €
3. 200 €
4. 100 €

All event Quadrette : 460 €

Un classement all-event au total quilles handicap des 18 lignes sera établi :

1. 200 €
2. 160 €
3. 100 €

Bilan financier pour 16 quadrettes :

	DEPENSES	RECETTES
Engagements : 16 x 408€		6 528,00 €
Frais des parties : 1152 x 3,60€	4 147,20 €	
Frais d'organisation :	390,80 €	
Arbitrage : 2 vacations	90,00 €	
Indemnités déplacements :	1 900,00 €	
TOTAL.....	6 528,00 €	6 528,00 €